



Nantes Agglo

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

Éditorial – 2024 : les jeux ne sont pas faits !

Cette année 2024 est celle des Jeux Olympiques de Paris qui vont monopoliser l'attention des médias l'été prochain. Mais à coup sûr, compte-tenu du contexte national et international, ce ne sera pas une année bien tranquille.

Deux guerres (Russie/Ukraine et Israël/Palestine) occupent toujours le devant de la scène, depuis deux ans pour la première et depuis près de six mois pour l'autre, sans que la moindre perspective d'une paix « juste et durable » ne soit en vue. Comment imaginer que la force brutale et

l'injustice l'emportent dans ces conflits, aux dépens du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Sur le plan national, la situation est moins tragique mais guère brillante pour autant. Venant après l'adoption aux forceps de la réforme des retraites au printemps 2023, le vote en décembre de la loi Immigration reprenant les idées de l'extrême-droite marque une vraie rupture politique. Ce que tend d'ailleurs à confirmer la composition du gouvernement ATTAL.

Dès sa prise de fonctions, le nouveau premier ministre s'est trouvé confronté au mouvement des agriculteurs qui traduit l'exaspération d'un milieu aux conditions économiques souvent difficiles. Mais, le malaise social est plus général avec l'inflation qui continue de peser sur le pouvoir d'achat. Et les décisions de janvier n'arrangent rien : prix de l'électricité, augmentation des forfaits Santé (médicaments, consultation...). Pour les retraités, l'augmentation 2024 des pensions est certes significative (+5,3 % à partir de janvier pour les régimes de base), mais n'efface pas les pertes antérieures (lire en page 8). Une mesure spécifique pour les basses pensions reste nécessaire.

La promesse d'une prochaine loi-programme sur le Grand âge avait été réitérée par le gouvernement Borne, mais l'absence de ce thème dans la

déclaration de politique générale de Gabriel Attal le 31 janvier laisse planer le plus grand doute sur sa concrétisation. En revanche, le débat parlementaire sur la fin de vie est annoncé avant l'été. Rappelons que la convention citoyenne sur ce sujet a remis ses conclusions depuis avril 2023.

Le 9 juin prochain se tiendront les élections européennes alors que la poussée de l'extrême-droite s'accroît dans plusieurs pays, dont le nôtre. Un succès des forces nationalistes fragiliserait à coup sûr le projet européen. Le résultat des votes de juin dans les différents pays sera donc crucial pour l'avenir de l'Union européenne qui constitue, malgré ses insuffisances voire ses défauts, un pôle de démocratie pluraliste et de stabilité dans un monde dangereux.

C'est donc une année pleine d'inconnues qui est devant nous, sans même parler des élections américaines de novembre et du possible retour de Trump. Heureusement, comme dit le proverbe « le pire n'est pas toujours sûr » et les jeux ne sont pas faits d'avance. Il est possible d'agir par la mobilisation citoyenne et syndicale pour inverser le cours des choses, en Europe comme ailleurs. La CFDT et ses adhérentes et adhérents retraités y prendront leur part.

Le Bureau ULR AN
26 février 2024

Sommaire

Éditorial

2024 : les jeux ne sont pas faits ! 1

Hommage

Marc Lefebvre 2

Vie des sections

SLR Basse-Loire Nord 2

SLR Orvault 4

SLR Rezé - Les Sorinières 4

SSR SSC 4

SLR Saint-Herblain 5

SSR Fep 5

GTP Finances 6

Vie de l'ULR AN

Accueil des nouveaux retraités 6

Fêter le *Nantes Agglo* numéro 100 7

Enquête sur la communication de l'ULR 7

Société

Érosion du pouvoir d'achat 8

Action

Forum des seniors 9

Attal met la tête sous l'eau aux précaires 9

Le Pacte du pouvoir de vivre 10

Loisirs

Rendez-vous pour une randonnée 11

Visite des archives départementales 11

Rencontres lecture 11

Le livre de Laurent Chagnas 11

Prochain séjour ANCV 12

Bon à savoir

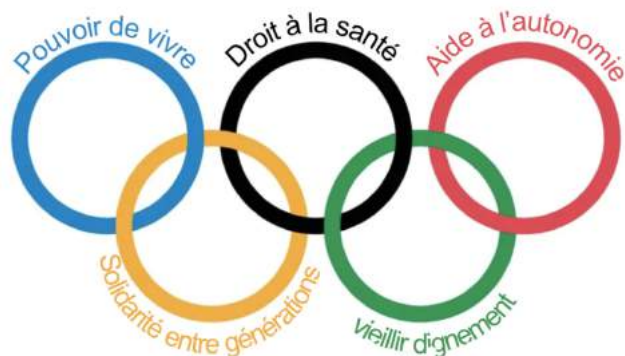
Les cotisations 12

Hausse du Smic 12

Prochain *Nantes Agglo* 12

Changement d'adresse 12

ULRAN.FR, l'adresse de l'ULR AN 12



Marc Lefebvre nous a quittés



Le 14 janvier dernier, Marc Lefebvre s'est éteint à l'âge de 72 ans, vaincu par le cancer. Après un tour du monde effectué en 15 mois, il était embauché à la STAN (ancêtre de la SEMITAN) en 1977. C'était son premier emploi en CDI. Très rapidement, Marc adhère à la CFDT à laquelle il sera fidèle jusqu'au bout. Puis il prend des responsabilités syndicales : élu au CE et au CHSCT de la SEMITAN... Il devient ensuite agent de maîtrise et délégué syndical CFDT au titre du 2^e collège.

Militant infatigable des alternatives à la voiture individuelle en ville, Marc s'investit dans le « Collectif Transports ». C'est au sein de celui-ci, dans lequel la CFDT a pris une place prépondérante, qu'est née l'idée de "métro léger" qui va

aboutir en 1985 sur le retour du tramway à Nantes et, plus récemment, sur le projet de RER métropolitain.

Marc s'engage aussi avec l'association « Place au vélo », son mode de déplacement préféré. On le voyait souvent circuler sur son vieux vélo avec sa caisse de transport sur le porte-bagages et dont il aimait à dire qu'il avait déjà fait l'équivalent de plusieurs périples. Il milite également pour l'association « Habitat et Humanisme » dont l'action permet l'accès au logement aux populations les plus fragiles.

Nantes Agglo exprime sa sympathie à Marinette, l'épouse de Marc, à ses enfants, Jonathan, Antonine et Timothée, ainsi qu'à tous leurs proches.

VIE DES SECTIONS

SLR Basse-Loire Nord : Le conseil de vie sociale, une instance importante à développer

La dernière assemblée trimestrielle des retraités Cfdt de la Basse-Loire Nord a tout d'abord abordé la mise en place des CVS (Conseils de vie sociale) avec la participation de deux représentants départementaux, Nadine Robert et Pierric Onillon.

Depuis la loi de 2002, cette instance est obligatoire dans tous les établissements du secteur médico/social (Ehpad, soins à domicile, secteur du handicap...), le but étant d'améliorer la vie des résidents. Sur le secteur Basse-Loire Nord, la Cfdt a décidé de faire un point sur l'implantation des CVS dans les établissements concernés.

Suite au congrès confédéral des retraités à Valence, un amendement portait sur une demande d'extension de la pension de réversion aux couples

pacés ainsi que l'harmonisation des règles de réversion entre les différents régimes. Un autre article revendiquait la pension minimale pour une carrière complète au niveau du SMIC. René Reculeau, en tant que participant, a fait un compte-rendu de ce congrès.

La Cfdt rappelle qu'elle est partie prenante du projet de maison France Services à La Chabossière. Lors de notre entrevue avec la municipalité de Couëron, celle-ci nous a annoncé que sa réalisation était prévue fin 2023, début 2024. La SLR regrette le retard et la lenteur de la mise en service de ce projet !

D'autres points ont été abordés : À la fin juin, 119 espaces France Services sont opérationnels au niveau des Pays de la Loire.

La Cfdt se réjouit de l'augmentation d'une heure par jour des plages horaires de la Poste de Couëron centre, tout en regrettant la fermeture du bureau de la Chabossière.

Un point a été fait sur la revalorisation des retraites complémentaires du secteur privé de 4,9 % au 1^{er} novembre et la suppression du malus de 10 %, revendication portée par la Cfdt !

Sur les transports collectifs des bus, la Cfdt déplore le passage des bus, dès le mois d'avril, en horaire d'été.

Un point a aussi été fait sur la journée de convivialité de rentrée, sur l'île de la Liberté à Couëron, avec pique-nique et randonnée sur la mémoire ouvrière.



SLR Basse-Loire Nord a les honneurs de la presse

Fin de vie, bacs... : les retraités CFDT font le point

Couëron — Les retraités CFDT de la Basse-Loire Nord ont initié diverses actions et soutenu des projets à Couëron et ses alentours, ou se sont opposés à certains. Ils étaient réunis mardi.

Ouest-France
3-4 février 2024

La section CFDT des retraités de la Basse-Loire Nord a tenu, mardi, sa première assemblée de 2024.

La section a reçu Bernard Geay, responsable départemental des retraités, pour évoquer la fin de vie et les directives anticipées. Christian Le Berre, responsable de la section, explique que « suivant la loi, qui a rendu obligatoire le conseil de vie sociale (CVS), dans toute structure médico-sociale, et s'occupant de la vie sociale des seniors, nous avons décidé de mettre en route un groupe de travail qui ira faire un état des lieux dans les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), Ssia (services de soins infirmiers à domicile), IME (Institut médico-éducatif), MAS (Maison d'accueil spécialisée), et établissements similaires touchant le handicap et le médico social, à Couëron, Indre, Cordemais, Sautron, Saint-Étienne-de-Montluc et Le Temple. »



Les retraités CFDT de la Base-Loire

PHOTO : OUEST-FRANCE

Et de souligner l'importance d'avoir ce CVS, pour « éviter les dérives, avec des représentants qui peuvent être les familles ou usagers, administrateurs ou personnel de direction, pouvoirs publics ».

Les autres dossiers

Concernant les transports à Couëron, les retraités déplorent « ne pas avoir de délai quant à l'extension du parking nord de la gare ».

Ils rejettent le projet d'un arrêt RER

à la Chabossière. « Côté cyclistes, l'annonce du grand plan cyclable sur la route des Sables n'amènera pas les Couëronnais à faire davantage de vélo entre Couëron-centre et la Chabossière, car les gens ne descendront pas pour remonter. Nous sommes cependant d'accord sur ce qui va être fait à la Gâtine, entre Saint-Herblain et Couëron. »

À propos des bacs de Loire, les syndiqués sont frileux face au doublement des bacs, « qui va faire croître

le flux de véhicules à Port-Launay. »

Les retraités CFDT attendent l'arrivée de la maison France Services, « sans date » pour le moment, mais son installation provisoire « sur le parking du gymnase Pierre-Moisan, quartier Chabossière » ne déplaît pas.

La section regrette la dissolution de l'Union des centres socioculturels de Couëron, surtout l'arrêt de l'Épicerie solidaire et Jardin'âges.

La SLR Orvault s'est réunie deux fois

Le 23 novembre 2023

Nous avons échangé sur l'histoire de la CFDT en relevant quelques dates importantes dont la première en 1964 avec la déconfessionnalisation de la CFTC qui débouche sur la création de la CFDT approuvée par plus de 70 % des mandats au congrès confédéral de la même année (plus de 90 % dans le 44).

Tout au long de notre histoire, nous avons agi avec l'objectif d'obtenir des améliorations dans la vie au quotidien des travailleuses et des travailleurs, qu'ils soient du secteur privé ou des fonctions publiques, a rappelé Marcel Gautier.

Odile Denis, chargée de mission régionale, a présenté une organisation bien vivante composée de 18 000 adhérentes et adhérents sur le 44 avec une parité femmes - hommes depuis 2014.

La CFDT, première organisation syndicale tous secteurs confondus, a permis la mise en place du compte personnel de formation, la complémentaire santé pour tous, l'allongement du congé paternité à 28 jours...

Le 18 janvier 2024

Dominique Macaire, animateur du comité local, nous a présenté « le pacte du pouvoir de vivre ».



Celui-ci a été créé au niveau national en 2019, juste après le mouvement des gilets jaunes. Il regroupe 65 collectifs issus du monde associatif et la CFDT, se traduisant par 90 propositions ayant pour objet un modèle de société sociale, démocratique et écologique.

Le comité local a choisi de travailler sur l'accès aux droits et le non-recours. Ainsi, par exemple, au moins 30 % des personnes éligibles au RSA (Revenu de solidarité active) n'en font pas la demande compte tenu de la complexité de la démarche. Après avoir

rencontré les différents acteurs élus et institutionnels, nous nous sommes engagés dans l'organisation d'un colloque intitulé « Osons l'humain dans l'accès aux droits ». Il aura lieu l'après-midi du 5 avril prochain au Centre socioculturel du Jamet à Bellevue.

À l'issue de ces deux réunions, les débats ont été enrichis par des interventions très intéressantes des participants.

SLR Rezé-Les Sorinières : la prévention de la malveillance

L'essentiel de notre AG du 1^{er} février 2024 a été consacré à la prévention des arnaques sur Internet ou par démarchage (téléphonique et à domicile) que nous subissons fréquemment et dont nous sommes parfois victimes. Pour en parler, nous avons fait appel à monsieur Hercourt de la cellule spécialisée de la Gendarmerie Nationale. Il nous a présenté les différents types de menaces rencontrés : contre les biens matériels (effraction, vanda-

lisme...), contre les personnes (incivilité, harcèlement, chantage, racket...), la cybercriminalité via Internet (atteinte à l'image, usurpation d'identité, piratage de l'adresse courriel ou des données bancaires, escroquerie à la livraison de colis, messages frauduleux...).

Au cours des échanges avec l'assistance, des conseils ont été donnés pour éviter ou fortement réduire les risques de se faire arnaquer : ne jamais donner

son code secret de carte bancaire, ne pas répondre aux courriels douteux, ne jamais ouvrir les liens ni les pièces jointes de messages suspects... En cas de fraude constatée, il faut déposer plainte sur les sites THESEE ou PERCEVAL.

Le verre de l'amitié et la part de galette ont conclu cette réunion qui a été bien appréciée, car personne n'est à l'abri de la malveillance.



Rencontre animée avec les retraités 3C de la Presqu'île

Chaque année, en janvier et toujours avec grand plaisir, se retrouvent à Saint-Nazaire, les membres du Bureau et les adhérents de la SSR 3C de la Presqu'île pour un échange basé sur le bilan de l'année écoulée et les attentes pour l'exercice à venir.

Le 25 janvier 2024 notre SSR accueillait Jean-Yves Failler, secrétaire de l'ULR de Saint-Nazaire, qui compte 327 adhérents.

Les sujets abordés par les participants ont été nombreux :

- La réforme des retraites avec une importante présence des retraités qui se sont mobilisés pour combattre cette injuste réforme,
- Les guerres en Ukraine et en Palestine qui tuent quotidiennement des populations civiles,

- La loi immigration et son injustice, les suppressions des avantages aux postiers retraités par la Banque Postale et des chèques vacances pour les retraités de la fonction publique, les

augmentations des tarifs du gaz, de l'électricité et des forfaits médicaux,

- L'importance d'une transition écologique planifiée pour faire face au réchauffement climatique, la concrétisation de la loi « Bien Vieillir », l'importance des élections européennes avec toujours la même volonté de s'opposer et de combattre les idées de l'extrême droite.

Cette rencontre s'est prolongée de manière conviviale, autour d'une table nazairienne, permettant ainsi à chacun et chacune de continuer à échanger.

Merci à Brigitte et Dominique Lodé pour l'organisation de cette journée.



La SLR Saint-Herblain s'informe pour affronter la crise énergétique

En ce 23 janvier 2024, ce thème d'actualité, la crise énergétique, avait été retenu par les responsables de la Section Locale des Retraités (SLR) de Saint-Herblain. Jean-Yves Bouchet, adhérent de notre SLR mais aussi membre de l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) intervenait sur la crise de l'énergie et ses conséquences sur le pouvoir d'achat.

Sa présentation claire et détaillée a retenu l'attention de tous les participants. Elle a permis à chacun et chacune de mieux comprendre le marché de l'énergie face à un marché financier qui fluctue quotidiennement.

Explications ont été données mais aussi conseils pour agir auprès des opérateurs, afin de réaliser des économies énergétiques et ainsi de diminuer les factures.

Huit pistes d'actions à retenir pour alléger sa facture d'énergie

- Connaître ses consommations pour réduire sa facture : gare aux consommations cachées (veille des appareils, équipements connectés inutilement. La box par exemple)
- Changer ses habitudes par des éco-gestes du quotidien
- Poser des éco-équipements dans son logement
- Remplacer des équipements électroménagers énergivores : à l'achat comparer les étiquettes énergie
- Isoler et rénover son logement : aides financières

- Renégocier son contrat de fourniture d'énergie : changer de fournisseur c'est sans frais (gratuit), sans délai, sans coupure et sans engagement de durée

- Bénéficier d'aides financières nationales
- Bénéficier de visites « énergie d'eau » dispositif SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)

À ce sujet la CLCV (Association nationale de défense des consommateurs et usagers) organise des ateliers collectifs pour apprendre ensemble, se battre collectivement et aider les personnes en difficulté à régler leurs factures. La CLCV peut être contactée au

02 40 43 42 84

ou par mail nantes@clcv.org

Trois règles d'or si vous êtes démarchés à domicile, au téléphone ou sur les réseaux sociaux

- Ne rien signer, votre signature vous engage,

- Ne communiquer aucune information : factures, coordonnées bancaires,
- Ne pas rester seul ou seule, en parler autour de soi.

Après ce riche débat, Bernard Geay, secrétaire général de l'Union Territoriale des Retraités CFDT (UTR) 44 fait le point sur l'activité sociale en cours : loi immigration, la mutuelle santé, la loi Bien Vieillir, le prochain congrès de l'UTR 44 qui se déroulera à Saint-Herblain en juin prochain.

Les participants ont également exprimé les problèmes locaux rencontrés à Saint-Herblain : fermeture de la poste de Preux, rénovation du quartier Bellevue et les problèmes liés aux transports.

Cette rencontre s'est terminée en ce début d'année, de manière conviviale, autour de la traditionnelle galette des rois.



La SSR Fep découvre le GIEC



La section des retraités Fep s'est réunie le 16 janvier dernier pour comprendre les activités du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Cette présentation, effectuée par Dominique Macaire du bureau de l'ULR AN, a vivement intéressé, chacun disposant à la fin de l'exposé de pistes de travail pour un avenir plus "écologique", ce qui semble indispensable. Merci à Dominique.

Une date de rencontre pour notre section mardi 28 mai 2024

Cette rencontre se tiendra à Clisson, sur la journée complète. Elle sera donc aussi l'occasion, après l'assemblée générale, de déjeuner tous ensemble.

Nous vous y attendons nombreux.

Groupement territorial professionnel des retraités Finances Pays de la Loire

Assemblée générale des retraités Finances : Impact climatique dans les Pays de la Loire, un enjeu d'aujourd'hui et de demain.

Le Groupement territorial Professionnel des retraités Finances des Pays de la Loire (GTP Finances) a tenu son assemblée générale le 19 octobre dernier à la Maison des Hommes et des Techniques, à Nantes.

Le rapport d'activité présenté par Pierric Onillon a abordé les sujets d'actualité tels que le devenir de la Mutuelle MGEFI, la suppression des chèques vacances pour les retraités du ministère des Finances et de la Fonction publique d'État, la restructuration des services sociaux, sans oublier le pouvoir d'achat mis à mal par l'inflation que nous connaissons depuis plus d'un an et, bien sûr, la réforme des retraites.

Dominique Macaire a présenté le rapport du GIEC Pays de la Loire (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui retrace les évolutions possibles (voire probables) du dérèglement climatique dans les Pays de la Loire : canicules, vagues de chaleur, inondations, submersions, pénurie d'eau, modification des saisons... dues en majeure partie à l'émission dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (GES). L'assemblée attentive a débattu sur les actions individuelles et/ou collectives à mener pour réduire ces émissions de GES ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour nous adapter aux effets déjà bien présents du réchauffement climatique. Les conséquences sur l'emploi, la santé, le logement, les mobilités et les inégalités sont si importantes que chacun a

pris conscience que le temps de l'action était nécessaire pour répondre au changement climatique.

Les interventions de Bernard Geay, secrétaire de l'Union Territoriale des Retraités de Loire-Atlantique, et de Jérôme Pasquier, secrétaire du Syrefi Pays de la Loire (Finances et affaires économiques), ont été également très appréciées. Le premier a évoqué les évolutions qui touchent la vie des retraités, le second a abordé les restructurations en cours aux Finances. Les deux ont précisé les revendications et l'action de la CFDT.

À l'issue de ces débats, les 25 participants se sont retrouvés autour d'une table pour partager apéritif et repas préparé par le traiteur solidaire « Le Goût des Autres ».



VIE DE L'ULR AN

Rencontre des nouveaux adhérents



Comme tous les ans, l'Union locale des retraités organise une après-midi d'échanges avec les nouveaux adhérents retraités de Nantes et alentours le 19 mars, à 14 h, gare de l'État, boulevard de la Prairie au Duc, Nantes.

Un ordre du jour sera envoyé en temps utile pour présenter cette après-midi. Et bien sûr, le pot de l'amitié conclura cette réunion.

Soizic Baudouin, secrétaire générale de l'ULR Nantes et alentours



Nantes Agglo a fêté son 100^e numéro



En mai 1999 *Nantes Agglo* qui s'appelait alors *Union des retraités* change de nom.

En mars 2011, il se modernise, en lien avec les nouvelles technologies. Ce qui a permis de changer présentation et illustration. Et nous en sommes au numéro 100 !

Nous profitons de cet anniversaire pour rendre hommage à ceux qui font et ont fait vivre ce bulletin en y publiant leurs témoignages qui représentent la vie des sections locales et des sections professionnelles.

Le 17 octobre, après la mise sous pli, nous avons fêté cet évènement en partageant un moment convivial dans les locaux de la Maison des hommes et des techniques, lieu historique des anciens chantiers naval Dubigeon.

De façon plus générale, merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent pour la parution régulière de *Nantes Agglo*.

Soizic Baudouin



L'ULR AN a enquêté sur la communication

L'union locale retraités CFDT de Nantes et alentours s'est interrogée en octobre 2023, sur l'utilisation des moyens de communication de ses adhérents. Il y eut 136 retours, ce qui n'est pas si mal.

Les documents papier

Les documents écrits reçus par les adhérents sont globalement très lus et appréciés. 93 % des adhérents ayant répondu à l'enquête lisent le mensuel *CFDT Magazine* contenant un encart régional CFDT Pays de la Loire et lui trouvent un intérêt qu'ils ont noté 6,94 sur une échelle de 1 à 10.

Pour le trimestriel *Fil Bleu*, 97 % le lisent et chiffrent son intérêt à 7,04 sur l'échelle de 1 à 10.

Enfin, 86 % des personnes le recevant trois fois par an et ayant répondu à l'enquête lisent *Nantes Agglo* dont le niveau d'intérêt s'élève à 7,23, sur 10.

Les documents numériques

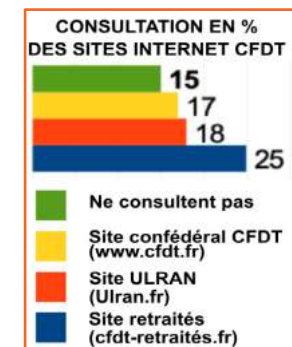
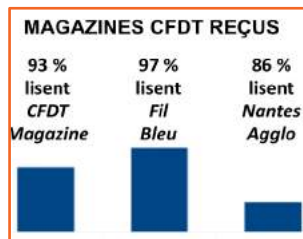
Il n'en va pas tout à fait de même pour les docu-

ments sur internet. 25 % des adhérents ayant répondu à l'enquête consultent le site confédéral *cfdt.fr* et seulement 15 % ouvrent la déclinaison régionale qui s'y trouve, 14 % la déclinaison départementale et 14 % la déclinaison UCR.

Quant au site des retraités, *cfdt-retraités.fr*, il est consulté par 17 % des adhérents et sa déclinaison Loire-Atlantique par 16 %.

Ulr.fr

Existe enfin le site de notre ULR AN, *ulran.fr*, consulté par 18 % des répondants à l'enquête. À propos de ce site, les lecteurs ont été interrogés pour savoir ce qu'ils désireraient y trouver. 20 % d'entre eux souhaiteraient des informations nationales interprofessionnelles, 33 % des informations nationales pour les



retraités, 40 % des informations locales, de Loire-Atlantique donc. Et 43 % aimeraient y lire des informations locales retraités.

Des demandes

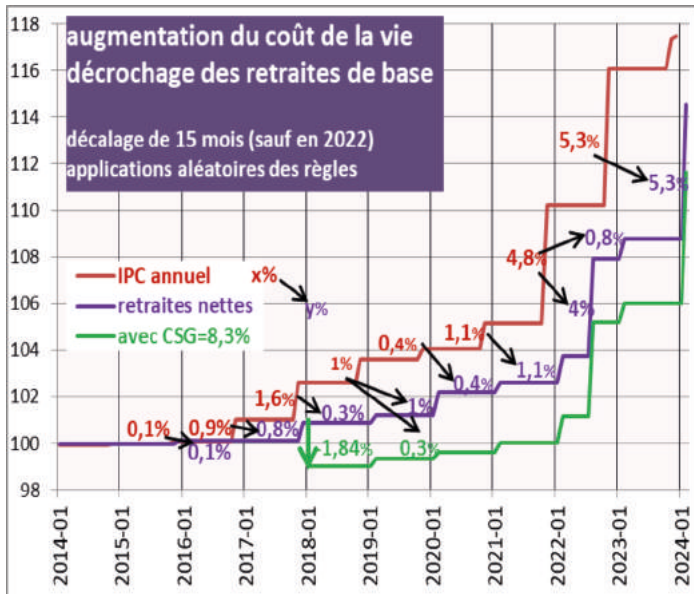
Enfin, interrogés sur d'autres besoins, seuls 34 adhérents ont répondu. S'ils sont satisfaits ou reconnaissants du travail réalisé, ils émettent aussi quelques souhaits. Huit aimeraient que les informations soient regroupées en seul document papier. Toutefois un seul se plaint qu'il y ait trop d'envois.

Il reste que d'autres questions pourraient être traitées. On souhaite ainsi une mise à jour régulière du site *ulran.fr*. Des liens pourraient être créés permettant l'accès direct aux articles. Pourrait

être publié le nom des référents des sections locales et professionnelles, avec les dates et heures des permanences. On aimerait avoir accès à la liste des adhérents du quartier pour faciliter les relations de proximité. Et on voudrait aussi connaître les noms des personnes décédées. Enfin, trois adhérents n'ont pas internet et/ou auraient besoin d'une formation pour s'en servir.

En conclusion, il est décidé de créer un collectif qui prenne en main le site ULRAN et travaille sur les infos et les mises à jour régulières. Ce collectif est à la fois un outil technique et un outil politique.

En 10 ans, l'érosion du pouvoir d'achat des retraités



Depuis 10 ans, les revalorisations des retraites ont rarement été à la hauteur pour maintenir leur pouvoir d'achat. En 2014 et 2015 l'inflation était quasi nulle. En 2021, 2022 et 2023 l'inflation est plus forte. Les retraites ne sont pas assez revalorisées !

Retraites de base à la traîne

La loi prévoit que la revalorisation annuelle repose sur la moyenne de l'Indice des prix (IPC, hors tabac). L'indice de référence pour les régimes de base est en moyenne annuelle : on compare les 12 derniers mois aux 12 mois précédents. Mais la loi n'est pas toujours respectée !

Position de l'UCR (cfdt-retraités.fr)

Sur la période récente les retraités ont subi un gel de leur pension de retraite (absence de revalorisation en 2014 et 2016, sous François Hollande, et en 2018 sous le premier mandat d'Emmanuel Macron). Les retraites de base ont été sous-indexées (revalorisation inférieure à l'inflation) en 2019 et, partiellement (selon le montant de la pension globale) en 2020. Les pensions de base ont été revalorisées par anticipation de 4 % le 1^{er} juillet 2022 mais peu en 2023 avec une inflation plus forte.

Avant 2017, aucun gouvernement n'avait érigé un principe d'érosion organisée et systématique du pouvoir d'achat des retraités rompant les règles de notre contrat social.

La CFDT Retraités revendique

- La compensation de la perte du pouvoir d'achat.
- La remise à niveau de l'ensemble des retraites en fonction de l'inflation et, mieux encore, en les indexant sur l'indice des salaires.
- La hausse de la CSG pour tous les retraités dont la hausse de 1,7 point de la CSG (-1,84 en net) en janvier 2018 n'a toujours pas été compensée.

IPC annuel = indice des prix à la consommation - Base 2015 - ensemble des ménages - Ensemble hors tabac - Variations annuelles (novembre à octobre).

La perte de 1,84 % pour les retraites avec CSG à 8,3 % perdue.

En 2019, sous indexation de 1,3 %. En 2020, les retraités ayant un total de pensions supérieur à 2 014 € n'ont eu que 0,3 % : sous indexation de 0,7 %.

L'IPC annuel est le même chaque mois de novembre année N-1 à octobre année N. La revalorisation est perçue fin janvier voire vers le 8 février de l'année N+1 (Cnav, Carsat et MSA), d'où un décalage de 15 mois.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PA* | 0,0% | 0,0% | -0,1% | -1,0% | -1,9% | -2,6% | -1,8% | -2,9% | -5,6% | -7,3% |
| PA* CSG à 8,3% et 0,3% en 2020 | | | | | -3,8% | -4,5% | -4,3% | -5,5% | -8,1% | -9,9% |

PA* = perte annuelle en % = somme des 12 écarts mensuels entre IPC et retraite nette divisée par le montant perçu dans l'année civile

Retraites Agirc-Arrco sous-indexées

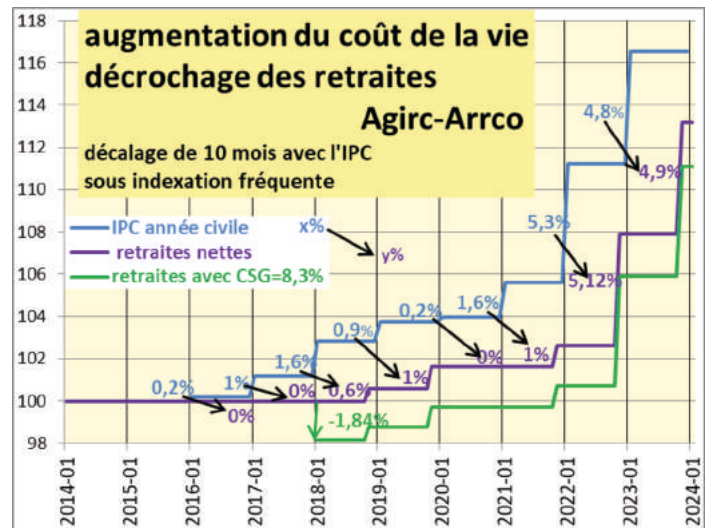
La CFDT signe l'accord d'octobre 2023. C'est la fin du système du malus ou minoration temporaire pour dès décembre 2023 pour les nouveaux retraités et en avril 2024 pour les autres. Les retraites ont été revalorisées de 4,9 % le 1^{er} novembre. Ce taux correspond à l'inflation prévisible en octobre pour l'année 2023.

L'accord de pilotage de l'Agirc-Arrco jusqu'en 2026 est le fruit d'un compromis entre les organisations syndicales et patronales. Cet accord vise un équilibre global entre la préservation du pouvoir d'achat des retraités et la pérennité financière du régime : les retraites complémentaires Agirc-Arrco seront revalorisées en 2024, 2025 et 2026 au niveau de l'évolution des prix à la consommation amputé de 0,4 %. Le conseil d'administration de l'Agirc-Arrco pourra, si les finances du régime le permettent, instaurer un coup de pouce de 0,4 point, ce qui reviendra à un alignement de l'indexation sur l'inflation.

Commentaires de l'UCR (cfdt-retraités.fr)

Depuis longtemps les augmentations de retraite sont insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités, surtout en période de forte inflation. Les procédures de revalorisation doivent donc être révisées, en priorisant les basses pensions !

Le congrès de l'UTR 44 du 6 juin prochain en débattera.



IPC année civile : Indice des Prix à la Consommation - Base 2015 - Variations annuelles (janvier à décembre) - Ensemble des ménages - Ensemble hors tabac.

La perte de 1,84 % pour les retraites avec CSG à 8,3 % perdue.

L'indice annuel est le même chaque mois de janvier à décembre.

La revalorisation est annoncée fin octobre, en anticipant sur l'inflation de novembre et décembre, pour une augmentation effective au 1^{er} novembre avec un décalage de 10 mois.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PA* | 0,0% | 0,0% | -0,2% | -1,2% | -2,7% | -3,0% | -2,3% | -3,8% | -7,5% | -7,2% |
| PA* avec CSG à 8,3% | | | | | -4,6% | -4,9% | -4,2% | -5,7% | -9,4% | -9,1% |

PA* = perte annuelle en % = somme des 12 écarts mensuels entre IPC et retraite nette divisée par le montant perçu dans l'année civile

L'ULR Retraités présente au Forum des Seniors de Nantes

Fin novembre, l'Union Locale des Retraités CFDT a tenu le stand de la CFDT Retraités au Forum des Seniors 2023 de Nantes. C'est l'occasion de faire connaître la CFDT Retraités et de rencontrer beaucoup d'adhérents CFDT, anciens adhérents ou non-syndiqués, en activité ou en retraite. De nombreux contacts ont été établis, dont plusieurs se sont transformés en adhésions à la CFDT Retraités. Nantes Agglo remercie tous les militants et militantes de l'ULR CFDT de Nantes et alentours qui ont assuré les permanences sur le stand pendant les trois jours de ce Forum Seniors.



« Attal met la tête sous l'eau aux précaires » *Presse Océan, 08/02/2024*

Social

Égalité salariale, lutte pour le pouvoir d'achat, dénonciation de certaines mesures du gouvernement Attal étaient les thèmes au programme des retraités CFDT, de l'ULR Saint-Nazaire réunis en assemblée générale ce lundi 5 février 2024.

On est retraité mais aussi actif, s'enflamme Christian Tessier, le secrétaire général de l'union locale CFDT Retraités. Ils sont près de 800 sur le bassin nazairien, mais on pourrait être plus car de nombreux actifs devenus retraités arrêtent de payer leur cotisation. Pourtant de nombreuses revendications perdurent à la retraite et elles rejoignent d'ailleurs celles des actifs, précise Benoit Prince, secrétaire général des retraités CFDT au niveau national.

Site accessible

Il était l'invité de cette rencontre et ne cache pas que de nombreux sujets préoccupent les retraités CFDT, à commencer par le pouvoir d'achat qui touche toute la population. Pour cela, le syndicat invite chacun à se battre pour les salaires car ce sont eux qui fixent les retraites de demain. Et derrière, il y a le problème de la disparité entre les hommes et les femmes, lesquelles touchent des pensions en moyenne 25 % inférieures aux hommes.

Finances

Le syndicat aimerait que le gouvernement avance sur la loi Grand âge car la population vieillit. On va avoir besoin de 10 milliards pour faire face à ces futurs

enjeux et il faut anticiper maintenant et non attendre d'être dans le mur, poursuit Benoit Prince. Il préconise une taxation sur les transmissions car à ce jour, plus de la moitié ne donne pas droit à de la fiscalité. Il évoque aussi un prélèvement à hauteur de 1 %.

Santé

La santé est également au cœur des préoccupations des militants qui dénoncent et s'interroge sur les déserts médicaux, l'absence de plus en plus fréquente de spécialistes et s'interrogent sur les annonces du Premier ministre Gabriel Attal de créer 10 000 assistants médicaux déjà évoqué par l'ancien ministre de la Santé François Braun en 2022, mais toujours pas suivie d'effets car outre les annonces, il faut mettre des finances au bout.

Scandale

L'occasion de faire le lien avec d'autres mesures annoncées par Gabriel Attal comme la suppression de l'ASS (Allocation spécifique de solidarité) qui privera les plus précaires d'une pension et surtout des cotisations retraite. On met un peu plus la tête sous l'eau des plus fragiles, déplore Benoit Prince. Il dénonce également le scandale des franchises médicales multipliées par deux qui là encore vont pénaliser les plus fragiles.

Enfin, les militants, appellent chacun à voter aux élections européennes pour plus de social, de solidarité et surtout contre les partis d'extrême droite.



Bernard Geay, secrétaire de l'UTR 44, Benoit Prince, secrétaire général de l'UCR, Christian Tessier, secrétaire de l'Union Locale des retraités CFDT de Saint-Nazaire



Le groupe local du **Pacte du Pouvoir de vivre** organise un colloque « **OSONS L'HUMAIN DANS L'ACCÈS AUX DROITS** » réunissant les institutionnels et les associations de terrain pour construire des initiatives communes visant à améliorer l'accès aux droits.

Regroupant 20 organisations*, le groupe local du Pacte du Pouvoir de Vivre de Nantes (PPV Nantes) se mobilise depuis mai 2023 pour améliorer l'accès aux droits pour tous, droits sociaux et pas seulement juridiques.

Une première étape a consisté à rencontrer une quinzaine d'associations pour identifier les difficultés du terrain. Une synthèse a été réalisée en août 2023 : certes, les droits existent, mais les conditions d'accès semblent compliquées pour de nombreuses personnes, tout particulièrement les plus "fragiles".

Actuellement, les membres du Pacte local questionnent les acteurs institutionnels pour tenter de comprendre les difficultés qu'ils rencontrent et ainsi améliorer l'accès aux droits. Le PPV Nantes a déjà rencontré : France Services, Défenseur des Droits, l'association AAD (accompagnement administratif et accès aux droits), le CDAD (conseil départemental de l'accès au droit), CAF (caisse d'allocations familiales), CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), Ville de Nantes, Conseil Départemental, responsables de France Services, CCAS (centre communal d'action sociale) de Nantes, CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) ...

Ce colloque aura lieu le 5 avril prochain de 14 h à 18 h

au Centre Socio Culturel de Bellevue, 25 rue du Jamet, à Nantes avec :

- Des témoignages de personnes en difficulté (la rue, les personnes âgées, l'accès au numérique, à l'emploi, au revenu de solidarité active (RSA), le droit au logement)
- Des échanges sous forme d'ateliers participatifs
- Une table ronde réunissant Mme Abassia Hakem, adjointe à la mairie de Nantes, M Jérôme Alemany, vice-président du conseil départemental de Loire-Atlantique chargé de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, Mme Clémence Richard-Parret, défenseure des droits, M Arnaud Scala, responsable du Service relations aux usagers et médiation numérique pour la ville de Saint-Herblain (la liste n'est pas close).

Uniquement sur inscription à l'adresse suivante : <https://civipedia.org/ppdv05042024> ou, si vous n'avez pas d'adresse mail, en joignant Dominique Macaire au 06 66 59 46 90

* les membres du groupe local du Pacte du pouvoir de Vivre



Des rendez-vous et un livre...

Mardi 26 mars 2024

Randonnée pédestre

À la découverte des bords de l'Erdre
Boucle de 2 h, environ 7,5 km.

RDV à 14 h 15 au parking
derrière l'église de
La Chapelle-sur-Erdre
Bus 86 – 96, arrêt Gilière

Inscriptions

Jean-Paul Couroussé

06 88 82 19 09

jpaul.courousse@orange.fr



Mardi 9 avril 2024

Visite des Archives départementales de Loire-Atlantique

Pour une visite à 15 h

RDV à 14 h 45

6 rue de Bouillé

44 000 Nantes



Jeudi 18 avril 2024

Pour qui désire partager des moments de lectures

RDV à 14 h 30, CFDT, gare de l'État

Un livre vous a beaucoup plu,
vous aimeriez en parler...

Vous ne savez plus trop quoi lire ?
Vous cherchez des idées...

Rencontrons-nous dans le cadre de
l'association des loisirs de l'ULR 44

Merci de confirmer votre présence
Brigitte Cauzic

email : Brigittecauzic@orange.fr



Ma priorité absolue durant toutes ces années : la syndicalisation. À plusieurs, on est plus efficaces et avec de nombreux adhérents, on est davantage crédibles. Quarante années marquées par des conflits sociaux, la défense des emplois et des compétences, la gestion de la problématique amiante, l'aventure avortée des Énergies Marines Renouvelable (EMR)... Autant de sujets avec comme seule boussole l'intérêt des travailleurs, la volonté de ne jamais rien lâcher, quel que soit le sujet et l'interlocuteur, et la fierté du travail accompli.

Ce livre est aussi une invitation à tenter ou à poursuivre l'aventure de l'engagement. Car s'engager rend heureux !

Le livre est disponible à

- L'Espace Culturel du Leclerc Atout sud de Rezé
- La librairie "La petite gare", Pont-Rousseau à Rezé
- La Maison des Hommes et des Techniques (MHT) à Nantes
- Auprès de Laurent Chagnas : livrelaurent1967@gmail.com

Laurent Chagnas

Préface de
Laurent Berger



**40 années d'activités
et de militantisme CFDT**

De l'apprentissage d'Indret au conseil
d'administration de Naval Group

De 1982 à 2022, mon parcours, à DCN devenue Naval Group, révèle qu'il est possible de commencer sa carrière comme apprenti et de la finir comme administrateur salarié au conseil d'administration de la même entreprise.

La JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) a été le ciment de ce parcours jalonné de rencontres, dont celle de Laurent Berger qui est depuis un ami fidèle.

Cette aventure a commencé dans la banlieue nantaise, à Indret, comme apprenti chaudronnier puis ouvrier et technicien. Une réalité ouvrière forte et un message paternel appliqué à la lettre : pour ne pas se faire marcher sur les pieds par la hiérarchie, il faut poser ses limites et se faire respecter. Porté par des valeurs familiales mais surtout par des convictions d'écoute et de proximité avec les travailleurs, mon engagement à la CFDT fut une évidence. J'ai rejoint un syndicalisme qui forme ses militants et leur permet de développer des compétences nouvelles.

Je suis monté en responsabilité syndicale progressivement jusqu'à devenir administrateur salarié au conseil d'administration de l'entreprise. J'y ai fait la découverte de la gouvernance, des objectifs et résultats financiers de l'entreprise, avec une conviction CFDT forte : l'entreprise est trop importante pour la laisser aux seules mains de nos dirigeants.

Vacances : Après Luz-Saint-Sauveur, des vacances à Ardes-sur-Couze



L'association loisirs de l'ULR de Nantes continue d'organiser des séjours vacances ANCV de huit jours, pour et avec les retraités de l'agglomération nantaise et environs. L'an dernier nous étions à Luz-Saint-Sauveur dans les Pyrénées. Le compte rendu du séjour a été publié dans le Nantes Agglo d'octobre.

Tous les ans, une assemblée, ouverte à tous, se tient en novembre pour décider du lieu du séjour de l'année suivante. En 2023, elle avait lieu le 13 novembre et nous étions une cinquantaine de présents. Après la projection d'un montage diapo du séjour de l'an passé, trois propositions ont été faites pour le séjour 2024 : en moyenne montagne, à Ardes-sur-Couze dans le Puy-de-Dôme, à la campagne, à La Bussière dans la Vienne et à la mer, à Seignosse-Hossegor dans les Landes

Après discussion, Ardes-sur-Couze a obtenu presque l'unanimité et nous irons donc du 2 au 9 juin en vacances dans le Massif Central.

Après débats avec l'organisme gérant, pour adapter le programme des visites, il a été décidé que la journée complète de sortie aura lieu à Vulcania avec le repas, à la place du Puy-en-Velay où nous sommes allés il y a deux ans. Nous aurons aussi des sorties d'une demi-journée : au village de Montpeyrouge, au parc animalier d'Auvergne ainsi que la visite d'une ferronnerie d'art et de nombreuses activités dans le centre de vacances.

Une partie du bureau de l'association ira en avril dans l'établissement pour découvrir les conditions d'accueil et de logement et déterminer l'organisation détaillée du programme.

Ce séjour comprendra 46 participants et il y a à ce jour 46 pré-inscrits ! Cependant, si cela vous intéresse, inscrivez-vous rapidement, vous serez sur la liste d'attente. Les premiers de la liste ont une chance de participer au séjour. Ainsi, l'an dernier, il y eut une quinzaine de désistements et nous n'étions en fin de compte que 43 participants.

Pour cela envoyez vos coordonnées par mail ou par courrier postal, avec un chèque de 100 euros par personne, à

Josiane Attar

**5 avenue des Gazon 44300 Nantes,
courriel : familleattar@free.fr**

**Une réunion de préparation est prévue
le 14 mai 2024 à 14h30**

Gare de l'État

Notez-la sur votre agenda !



BON À SAVOIR

Smic au 1^{er} janvier 2024

Depuis le 1er janvier 2024, le Smic est revalorisé de + 1,13 %. Il passe de 11,52 € à 11,65 € de l'heure, soit 1 766 € brut mensuel sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Le Smic net mensuel passe ainsi de 1 383 à 1 398 €.

Cotisation syndicale 2024

Pour 2024, la cotisation syndicale à la CFTD Retraités augmente de 0,8 %, ce qui est nettement inférieur à l'inflation.

La règle qui s'applique est le taux de revalorisation des pensions de base sur l'année précédente. Or, en 2023, celui-ci a été de + 0,8 %.

Rappelons que la cotisation syndicale ouvre droit à une réduction ou à un crédit d'impôt de 66 % de la somme versée. Le coût réel d'une cotisation mensuelle de 9 € est donc seulement de 3 €

Bulletin trimestriel de l'ULR Nantes & Ailleurs

Rédaction 9 place de la Gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES Cedex 2
Tél. 02 51 85 29 00

Courriel ulran.cfdt@gmail.com

Site internet <https://ulran.fr>

Directrice de publication Soizic Baudouin

Rédacteurs Jean-René Baron

Soizic Baudouin

Jean-Louis Foucaud

Michel Moreau

Mise en page Dominique Veneau

Crédits photographiques CoIL, CFTD

Impression La Contemporaine

Sainte-Luce-sur-Loire



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

www.pefc-france.org

**VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE
ou de compte bancaire
PRÉVENEZ-NOUS !**

ULR CFTD

9 place de la gare de l'État

Case postale n° 9

44276 NANTES CEDEX 2

Courriel : ulran.cfdt@gmail.com

ulran.fr

**C'est l'adresse de
l'Union Locale des
Retraités de Nantes
et alentours**

**Vous y trouverez les
dernières informa-
tions de l'UTR, des
ULR et des SSR**

Prochain "Nantes Agglo"
N° 102 - Printemps 2024

Articles à envoyer
pour le jeudi 25 avril 2024 à
dominique.veneau@wanadoo.fr

Cfdt:

RETRAITÉS